



NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

№ 100

Avril – Juin 2018

Le Comité exécutif de la CGS discute de la ratification des conventions de l'OIT

Le CE de la CGS a tenu sa réunion le 12 avril 2018 au Palais du travail à Moscou.

Parmi d'autres questions à débattre, la réunion a discuté de la ratification et de l'application des conventions de l'OIT dans les États indépendants où fonctionnent les organisations membres de la CGS.

Le Comité exécutif a constaté avec regret que durant la période depuis avril 2017, seule la Géorgie avait ratifié la convention № 144 sur les consultations tripartites, qui entrerait en vigueur en novembre de l'année en cours. Toutefois, les membres du CE ont positivement apprécié les initiatives et l'énergie déployées par les syndicats membres afin d'accélérer le processus de ratification des conventions.

Les membres de la réunion ont fait remarquer avec satisfaction qu'à

la faveur des efforts instants de la FNPR, la loi sur l'augmentation du SMIG en le portant au minimum vital à partir de 1^{er} mai de cette année a été adoptée en Russie. Le CE a exprimé l'espoir que cela aboutirait avec le temps à l'adoption de la convention № 131 sur le salaire minimum.

En même temps, les participants ont exprimé leur préoccupation quant aux multiples violations, dans les États de la région, des conventions de l'OIT déjà ratifiées, y compris des conventions fondamentales.

Le CE a appelé les organisations membres de la région à ne pas relâcher leurs efforts pour obtenir la ratification la plus rapide possible des 11 conventions de l'OIT recommandées par la CGS. Il est nécessaire aussi de faire le maximum pour que toutes les conventions ratifiées soient au maximum intégrées dans les législations de travail nationales, et de veiller à leur réelle application.

La réunion a adopté le Message de la CGS à l'occasion du Premier mai 2018, les Déclarations consacrées à la Journée mondiale pour la sécurité du travail et le Centenaire de la création de l'Inspection du travail, ainsi qu'à l'Anniversaire de la Victoire dans la Grande guerre Nationale de 1941-1945.

Le Conseil de la CGS examine la situation dans les pays de la région

Le Conseil de la CGS, réuni à Moscou le 13 avril 2018, a discuté de la situation socio-économique dans les États où fonctionnent les organisations membres de la CGS, et des tâches figurant dans l'agenda syndical.

Les participants à la réunion ont noté que la situation socio-économique dans les pays de la région s'est quelque peu stabilisée. On assiste à la croissance de l'économie et des investissements placés dans le capital fixe, à une plus forte demande de biens de consommation. Une inflation modérée, la stabilisation des cours des devises, les tendances positives dans l'économie mondiale élargissent les possibilités pour opérer de sérieux changements structurels et innovants, pour réellement développer l'économie et résoudre les questions sociales.

Cependant, les emplois valables restent toujours en nombre insuffisant. Le travail informel devient le défi de plus en plus menaçant. Le système

de formation professionnelle n'est toujours modernisé.

Dans plusieurs pays, l'écart salarial se creuse. Malgré la tendance à la diminution de la pauvreté, une grande partie de la population, y compris les travailleurs, vivent au-dessous du minimum vital (seuil de pauvreté).

La réunion a adopté un document circonstancié qui recommande aux organisations membres des orientations concrètes à suivre dans leur défense des intérêts fondamentaux des travailleurs.

Le secrétaire général de la CGS Vladimir Scherbakov a présenté le rapport d'activité du Comité exécutif de la Confédération pour la période entre septembre 2017 et avril 2018.

La CGS: Hommage à la mémoire des péris à la production

A la veille de la Journée mondiale pour la sécurité au travail et de la Journée de la mémoire des péris et des victimes à la production, la CGS a fait une déclaration qui exprime l'hommage, le douleur et la compassion vis-à-vis les travailleurs qui avaient souffert à la production.

Les accidents du travail étant en baisse dans plusieurs pays de la région, leur taux reste cependant assez élevé. Un grand nombre de travailleurs subissent des conditions dangereuses, cause non seulement de victimes humaines, mais encore

de pertes économiques qui avoisinent 4% du PIB.

Dans ces conditions, la Confédération générale des syndicats a proposé aux organisations membres d'exiger plus résolument d'inscrire dans les textes des conventions collectives générales, de branche et territoriales des mesures qui garantissent aux travailleurs les conditions de travail en sécurité et vraiment décent.

La Confédération a exprimé la certitude que les syndicats, usant de leurs droits prévus par les législations nationales, vont poursuivre les efforts pour:

- la consécutive mise en place d'un système moderne et efficace de gestion de la sécurité du travail, pour avoir des conditions où la sécurité à la production et le principe préventif deviendront des tâches prioritaires du développement,
- la réalisation en entier de la convention de l'OIT N° 81 «L'inspection du travail dans l'industrie et le commerce» (1947).

Le Message de la CGS à l'occasion du Premier Mai

Le Comité exécutif de la CGS, réuni à Moscou le 12 avril 2018, a adopté un Message consacré au Premier Mai par lequel il a appelé les organisations membres à marquer largement cette fête en organisant des marches, des manifestations et d'autres actions de protestation de masse sous les slogans actuels

dans leurs pays et leurs branches, dans l'esprit d'unité et de solidarité.

«Aujourd'hui, il est dit dans le Message, malgré les progrès impétueux de la quatrième révolution technologique et de la modernisation économique, la situation des salariés ne change pas en mieux. Le capital monopoliste règne sans partage dans le monde en exploitant impitoyablement les travailleurs. Les classes gouvernantes et les compagnies multinationales cherchent des issues aux problèmes économiques en dédaignant les intérêts et les droits essentiels des salariés. Le chômage global, dont les jeunes sont les premières victimes, a atteint des proportions sans précédent. La misère des travailleurs et des retraités augmente, l'écart entre les revenus se creuse, les impôts et toutes sortes de paiements pèsent d'un fardeau insupportable, la discrimination des femmes, des migrants et d'autres couches vulnérables de la population continue. Les conflits armés ne s'apaisent pas, la tension internationale se ravive.

Le Premier Mai de cette année sera le premier après le VIIIème congrès de la CGS, auquel les organisations membres de la Confédération ont dressé un programme de lutte conjointe pour les droits des travailleurs, étalé sur les cinq prochaines années. Parmi les priorités de la Confédération, figurent le travail décent pour tous, la diminution de la pauvreté, la distribution juste des revenus, le payement des salaires en totalité et sans arriérés, l'aug-

mentation des SMIG jusqu'au minimum vital, l'égalité entre hommes et femmes, la défense des droits de l'homme et des libertés syndicales, d'autres droits et intérêts des travailleurs, des retraités et des jeunes qui font leurs études.

Il faudra atteindre ces buts dans l'atmosphère marquée par le ralentissement du développement économique et aggravée par la tension géopolitique croissante. La triste conséquence de ce processus, ce sont la montée quasiment généralisée de l'inflation et du chômage, la baisse du pouvoir d'achat que procurent les salaires et les allocations, la chute sensible du niveau de vie, l'aggravation des problèmes avec la migration de travail et l'oppression des droits des travailleurs et des syndicats.

Les organisations membres de la CGS, ainsi que tous les syndicats du monde, mènent une lutte inlassable contre ces phénomènes. Cependant leurs efforts ne sont pas toujours couronnés de succès. On a besoin d'une nouvelle mobilisation des forces, d'une solidarité renforcée et de l'unité d'actions aux niveaux national, régional et mondial.

Nous appelons à faire tout le nécessaire pour que la voix des syndicats en tant que porte-parole des revendications des travailleurs soit entendue et prise en compte par les gouvernements et les employeurs lors de l'élaboration et la réalisation de toute mesure socio-économique. Nous appelons à proclamer ensemble:

- Un emploi décent, un salaire digne, des conditions du travail dignes et en sécurité et une vie décente aux travailleurs!
- Le maintien et la création d'emplois productifs – un gage du développement économique durable, une voie sûre vers la reprise économique!
- Garantir la rémunération et les allocations décentes, augmenter le SMIG jusqu'à niveau du minimum vital!
- Mettre fin à la hausse des prix et des charges, arrêter le glissement de la grande majorité des travailleurs vers la misère!
- Non à la politique antisyndicale et à l'activité incontrôlable des compagnies multinationales dans les régions! Arrêter l'arbitraire antisyndical dans les compagnies multinationales.!
- Oui au développement et au renforcement du dialogue social, à l'application des normes internationales du travail, établies par les conventions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail, par le Programme du travail décent de l'OIT!
- Vive la solidarité internationale des travailleurs et des syndicats! Vive le Premier Mai – Journée de solidarité internationale des travailleurs!»

Les syndicats de la région marquent le Premier Mai

Bélarus: Le Premier Mai a été et reste, dans ce pays, le symbole de la solidarité des travailleurs. Les

réunions solennelles ont commencé comme toujours par le dépôt de fleurs devant la stèle «Minsk – ville héroïque». Selon la tradition, la manifestation de fête à Minsk est partie depuis le Palais des sports. Les dirigeants et les militants syndicaux, les représentants des syndicats de base, les ouvriers d'avant-garde, les vétérans du travail et les étudiants ont marché tous ensemble dans les mêmes rangs.

Géorgie: A l'occasion du Premier Mai, les syndicats ont organisé à Tbilissi un meeting et une manifestation qui est passée sur l'avenue centrale Roustaveli vers le siège du parlement de Géorgie. L'action était surtout consacrée au récent accident du travail mortel qui a fait plusieurs victimes parmi les ouvriers mineurs à Tkibouli. Les manifestants ont battu les tambours en scandant «La vie aux ouvriers!» Les participants ont exigé d'améliorer la législation du travail, des emplois décents et en sécurité, des salaires dignes et des jours de repos garantis.

Russie: le 1^{er} Mai les travailleurs sont descendus dans la rue pour participer aux meetings et aux manifestations organisés par les syndicats sous le slogan principal «Pour le travail décent, pour la politique sociale juste!»

L'action de masse des syndicats a exprimé la revendication de défendre efficacement les droits socio-économiques et les intérêts des travailleurs. Dans l'ensemble de la Russie, plus de 3,5 millions

de travailleurs ont participé aux manifestations syndicales, dont 1,3 million de jeunes. Il a été organisé 476 manifestations et 631 meetings dans 79 capitales régionales et 833 villes et plus petites agglomérations.

Plus de 120 mille travailleurs ont participé à la manifestation sur la place Rouge de Moscou. Les manifestants ont porté les slogans «Le salaire décent est la base de la vie digne!», «Sécurité au travail pour tous les travailleurs!», «Aux citoyens de la Russie – un travail décent et un salaire digne!», «Pour la paix et la stabilité!», «Salaire! Emploi! Justice!», «L'indexation des salaires et des retraites pas en-dessous de l'inflation!», «La jeunesse sans travail – la Russie sans avenir!»

Ukraine: Des défilés organisés de travailleurs ont marché vers la Place d'Europe de Kiev en scandant: «Du travail, des salaires et une vie digne!» et en portant des slogans réclamant la sécurité sociale pour les travailleurs, les jeunes et les retraités, le respect des droits des travailleurs.

La marche organisée par les syndicats s'est terminée par un grand meeting. Les intervenants se sont adressés au gouvernement d'Ukraine en exigeant de garantir un salaire décent, d'en finir avec les arriérés de salaires, de prendre des mesures pour arrêter la montée du chômage et de garantir la création de nouveaux emplois.

Arménie: les travailleurs de l'usine «Nairit» exigent leur salaire

Le 16 mai 2018, de nombreux travailleurs de l'usine «Nairit» se sont rassemblés devant la résidence du Premier ministre d'Arménie en exigeant de remettre en marche l'entreprise et de leur verser le salaire pour des quatre derniers mois.

Au dire de Gratch Tadevosian, président du syndicat de l'usine, le délai du contrat de travail entre le ministère des Situations d'urgence et les employés du Service de sécurité de l'usine a expiré fin 2017. Cependant l'ordre de renvoi n'étant pas promulgué, les gardiens ont continué à travailler sans toucher leur salaire.

Nous exigeons, a déclaré Tadevosian, que le problème des 116 travailleurs dont le contrat de travail a expiré le 31 décembre soit résolu. La dette du ministère envers les employés représente près de 8 millions drams (soit environ 16575 US dollars). La somme n'étant pas trop grande, le gouvernement peut obliger le ministère à rembourser ces arriérés aux travailleurs. Gratch Tadevosian a exprimé l'espoir que le nouveau gouvernement trouverait une décision positive de ce problème.

Bélarus: une rencontre de travail entre Loukachenko et le leader syndical

Une rencontre de travail entre le président de la République de Bélarus

Alexandr Loukachenko et Mikhaïl Orda, le président de la Fédération des syndicats de Bélarus (FSB), a eu lieu le 2 mai 2018 à Minsk.

Les interlocuteurs ont parlé de l'activité de la FSB en matière de défense des droits des travailleurs. Au dire de Loukachenko, il est partisan du renforcement de l'influence des syndicats qui doivent savoir ce qui se passe dans les collectifs de travail et défendre les intérêts des citoyens.

Les deux hommes ont discuté de la modernisation de la structure syndicale, de la création de nouvelles organisations syndicales de base et de la réforme du système syndical en général.

Loukachenko a demandé comment se développait la coopération entre la FSB et l'Organisation internationale du travail (OIT), et si l'OIT avait-elle encore des reproches concernant la situation en Bélarus, qui a beaucoup changé ces derniers temps,

Mikhaïl Orda a répondu au président sur tous les problèmes soulevés, et a exprimé sa position sur plusieurs questions. Les propositions de la FSB pour le nouveau projet de Code du travail et l'augmentation de la rémunération dans la fonction publique ont été aussi discutées.

Le chef de l'État a soutenu la centrale syndicale dans pratiquement tous ces dossiers et a suggéré que la FSB poursuive son contrôle et surveillance permanente de toutes

les questions qui préoccupent les travailleurs, dans toutes les branches.

Géorgie: les syndicats exigent d'arrêter le travail dans les mines

Le président de l'Union des syndicats de Géorgie (USG) Irakly Petriachvili a adressé une lettre au Premier ministre du pays Guéorguy Kvirikachvili exigeant d'arrêter provisoirement le travail dans les mines afin de prendre des mesures urgentes pour améliorer les conditions du travail.

Dans la nuit de 5 avril 2018, un éboulement de parois latéraux de la galerie a eu lieu dans la mine «Mindeli». Six mineurs sont morts sur place et trois autres ont été blessés. Le deuil national a été décrété en Géorgie le 6 avril.

Tamaz Dolaberidzé, vice-président de l'USG, a déclaré: «Nous exigeons de suspendre tous les travaux dans les mines en vue de leur réhabilitation. Dans tout le temps que les mines seront fermées, le salaire doit être compensé aux mineurs ».

Les syndicats exigent que les pouvoirs fassent le nécessaire pour créer des conditions décentes du travail dans les mines et augmentent les salaires aux mineurs.

Selon les données de l'USG, 18 mineurs ont péri durant le premier trimestre de 2018 et 12 autres ont

été grièvement blessés dans les accidents du travail.

Géorgie: les revendications des mécaniciens seront satisfaites

Le 4 juin 2018 les mécaniciens du métro de Tbilissi ont déclaré le débrayage et la grève de la faim en exigeant d'augmenter les salaires. Le fonctionnement de toutes les 23 stations du métro a été paralysé. Près de 300000 personnes utilisant le métro comme transport urbain, la ville s'est trouvée sur le point de connaître un encombrement monstre.

Selon les représentants du syndicat des mécaniciens, le maire de Tbilissi a donné son accord pour l'augmentation des salaires, mais pas avant l'année prochaine. Cela a provoqué le mécontentement parmi les grévistes. Les négociations ont été compliquées. La Mairie ne voulait pas céder aux mécaniciens en grève, mais le 6 juin Rati Kapanadzé, le représentant des grévistes a déclaré que la Mairie avait finalement accepté d'augmenter les salaires.

Au dire de Kapanadzé, «la Mairie s'est chargée de résoudre nos problèmes et nous n'avons pas de fondements pour ne pas y croire. Nous espérons qu'à l'issue de notre travail commun, nos revendications seront satisfaites».

Autant dire que les actions collectives des mécaniciens ont abouti à ce que leurs revendications ont été satisfaites.

Russie: les syndicats se prononcent contre l'augmentation de l'âge de la retraite

Le 8 juin 2018, le président de la Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR) Mikhaïl Chmakov a adressé au Premier ministre russe Dmitri Medvedev une lettre:

«Le gouvernement de la Fédération de Russie est en train d'analyser la possibilité d'augmenter l'âge de la retraite. Pour cette raison, nous voulons vous exprimer une nouvelle fois la position de la Fédération des syndicats indépendants de Russie et de ses organisations membres concernant ce dossier.

Jusqu'à présent, aucune des conventions de l'OIT qui règlent la protection sociale des travailleurs n'a été ratifiée par notre pays.

La convention N° 102, qui a été à plusieurs reprises examinée par les experts chez nous et à l'étranger, et qui était pratiquement sur le point d'être ratifiée, a été de nouveau rayée par le délégué gouvernemental de l'ordre du jour de la Commission tripartite nationale. Cela dit, aucune des initiatives de réforme dans le système de protection sociale n'a apporté aucun avantage aux travailleurs, alors que les changements appelés «optimisation» et «modernisation» n'ont fait que réduire leur protection sociale.

Prenant en considération les arguments ci-dessus, la FNPR trouve inopportun de soutenir les nouvelles

initiatives en matière de réforme du système de protection sociale avant que ne soient ratifiées les conventions fondamentales de l'OIT dans ce domaine.

Quant aux «mesures impopulaires», la FNPR insiste sur la discussion publique préalable de ces propositions, des moyens de parvenir à leur réalisation et de leurs conséquences sociales.

La décision de la Commission tripartite nationale sur la régulation des relations sociales et de travail, qui a discuté du projet de loi sur l'augmentation de l'âge de la retraite et dont la réunion avait eu lieu le 18 juin 2018, indique que la partie qui représente les unions syndicales de Russie se prononçait contre le projet de loi fédérale «Les amendements à certains actes législatifs sur le calcul et le paiement des pensions de retraite».

Selon les syndicats, l'augmentation des salaires et la sortie du business de l'ombre sont la principale réserve pour remplir les Caisses de retraite.

Les syndicats insistent aussi sur la pleine ratification de la convention de l'OIT N° 102 concernant la sécurité sociale (norme minimum), et seront prêts d'agir si leurs revendications ne sont pas prises en considération.

Ukraine: le Syndicat des ouvriers mineurs proteste

Le 19 juin 2018, les mineurs et le Syndicat des travailleurs de l'indus-

trie houillère d'Ukraine ont organisé des actions de protestation à Kiev, devant les sièges du Parlement, du Cabinet des ministres et du ministère de l'Énergie et de l'Industrie houillère.

Les participants aux actions ont exigé d'examiner sans délai le projet de loi déjà enregistré au Parlement «Sur les changements à apporter à la Loi d'Ukraine «Le budget d'État d'Ukraine pour 2018».

Ce projet de loi prévoit l'augmentation du financement de la branche houillère de 2,8 milliards grivnas, la couverture des arriérés des salaires et le paiement des salaires aux dates prévues.

Le syndicat est surtout préoccupé par le non-paiement chronique des salaires dont les arriérés accumulés en deux mois et demi, selon les chiffres établis le 14 juin, représentaient 751 millions de grivnas.

Le Syndicat des travailleurs de l'industrie houillère a adressé à tous les syndicats de branche un appel à soutenir la lutte des mineurs pour la sauvegarde des entreprises houillères d'État et pour la défense de leurs droits constitutionnels et garanties.

Tadjikistan: la signature d'une nouvelle convention générale

Une nouvelle convention générale tripartite pour les années

2018-2020 a été signée le 4 avril 2018 à Douchanbé par les représentants du gouvernement, de la Fédération des syndicats indépendants du Tadjikistan (FSIT) et de l'Union des employeurs.

Intervenant à la cérémonie de signature de la convention, le président de la FSIT Kodiri Kossim a souligné que le dialogue social et l'aide directe du gouvernement avaient permis de beaucoup progresser durant les années 2015-2017 dans la défense des droits socio-économiques, professionnels, juridiques et des garanties dont bénéficient les travailleurs tadjiks.

La République du Tadjikistan s'est notamment dotée d'un nouveau Code du travail, les organisations syndicales ont activement participé à la réalisation des programmes conjoints sur le travail décent, à la réduction de l'emploi informel. On mène un grand travail pour engager les employeurs dans le dialogue social, pour garantir le paiement opportun des salaires.

Nous voulons assurer les participants à la rencontre, a déclaré Kodiri Kossim, qu'en ce qui la concerne, la FSIT fera tout le nécessaire pour mettre en œuvre la convention générale signée. Les syndicats de la République soutiendront les efforts du gouvernement visant à améliorer le bien-être du peuple, à défendre les droits de travail, socio-économiques et les garanties salariales.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
119119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru;

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru